

CONVENTION

POUR LA CREATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA

CHAIRE HISTOIRE ET MIGRATIONS

La présente convention de chaire portant sur l'Histoire et les Migrations (la « **Convention** ») est conclue entre les soussignés :

- I. **L'Université du Luxembourg**,
établissement public d'enseignement supérieur et de recherche,
établie et ayant son siège à L-4365 ESCH-SUR-ALZETTE, 2 place de l'Université,
inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro J20,
immatriculée à la TVA sous le numéro LU19805732, et dûment représentée par Monsieur Yves ELSSEN,
Président du conseil de gouvernance, et Monsieur Jens KREISEL, Recteur, agissant sur proposition du
Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH), représenté par Monsieur Andreas
FICKERS, Directeur,
dénommée ci-après l'« **Université** »,
- II. **L'administration communale de Dudelange**,
ayant sa maison communale à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville,
dûment représentée par son collège des Bourgmestre et Échevins en fonctions,
dénommée ci-après la « **Ville de Dudelange** »,
- III. **Le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines**,
association sans but lucratif,
établie et ayant son siège social à L-3481 DUDELANGE, 39 rue Gare-Usines,
immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F3458,
représentée par Madame Antoinette REUTER, Présidente, et Madame Nicole ADAM, Secrétaire,
dénommée ci-après le « **CDMH ASBL** »,

Ci-après désignés collectivement par les « **Parties** » et individuellement par une ou la « **Partie** » ;

PREAMBULE :

Considérant que :

1. **Le Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH)**, dénommé ci-après « **C²DH** », est un centre interdisciplinaire de l'**Université**. Il met l'accent sur une recherche de haut niveau ainsi que sur l'analyse et la diffusion publique de l'histoire contemporaine du Luxembourg et de l'Europe. Il encourage une approche interdisciplinaire avec un intérêt particulier pour les nouvelles méthodes et les nouveaux outils dans la recherche et l'enseignement historiques ;

2. **La Ville de Dudelange** accueille, offre et soutient différentes initiatives dans le cadre de la vie communale, notamment dans l'enseignement et la formation continue au travers du Lycée Nic-Biever pour l'enseignement secondaire et de 7 écoles dédiées à l'enseignement fondamental et réparties dans chaque quartier de la ville, ainsi que dans le domaine des arts et de la culture, dont le Musée municipal, le Centre culturel régional « opderschmelz », le Centre National de l'Audiovisuel, le Musée Régional des Enrôlés de Force, et plus particulièrement le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines aussi connu en tant que « CentreDoc » sis au 39 rue Gare-Usines à L-3481 DUDELANGE dont elle est propriétaire et qu'elle assure en tant que tel ;
3. **Le CDMH ASBL** a le statut d'association à but non lucratif instituée en 1993 à la suite d'initiatives issues dès la fin des années 1980 de la société civile alors que des courants xénophobes s'exprimaient dans la sphère publique luxembourgeoise. Il est géré par un conseil d'administration qui peut recourir à l'expertise d'un conseil scientifique composé de chercheuses et chercheurs de renommée internationale (voir **Annexe 1**) et est affilié à diverses institutions au sein de réseaux nationaux et internationaux (voir **Annexe 2**) ;
4. **Le CMDH ASBL** a principalement pour objet de gérer et d'animer le Centre de Documentation sur les Migrations humaines (ci-après le « **CentreDoc** »), d'administrer ses fonds documentaires, d'y accueillir le public et les visiteurs, de soutenir ou mener des recherches en relation avec ses fonds documentaires ou la thématique des migrations humaines, de participer à des événements, colloques, conférences ou expositions telle que, par exemple, la déclinaison de l'impact démographique, économique, social, politique et culturel des migrations à l'exemple de la Forge du Sud dans le cadre du projet et de l'exposition « Itinéraires croisés » présenté à l'occasion de « Luxembourg, capitale européenne de la culture 1995 » ;
5. En acceptant la Chaire, l'Université du Luxembourg souligne l'importance cruciale de pérenniser la thématique de l'Histoire du Luxembourg et Migrations au sein de son institution en particulier au Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C2DH). Cette thématique s'inscrit dans une volonté de long terme pour l'Université. Ainsi, le remplacement du professeur ayant statut de fonctionnaire qui doit quitter en 2030 est prévu afin d'assurer la continuité des activités. La prise en charge du salaire du nouveau professeur sera intégrée dans les demandes pour le prochain plan quadriennal de l'Université ;
6. **Les Parties** souhaitent collaborer pour la création et la mise en œuvre auprès du C²DH à l'Université d'une « **Chaire Histoire et Migrations** », ci-après la « **Chaire** », dont ils estiment qu'elle renforcera :
 - (a) la recherche et l'enseignement de l'histoire et des migrations,
 - (b) le nombre et les compétences des candidats potentiels à l'emploi au CentreDoc et au CDMH ASBL,
 - (c) les activités de sensibilisation relatives à l'histoire et les migrations ;
7. **Les Parties** souhaitent, pendant toute la durée de la Convention (tel que ce terme est défini à la sous-section 7.1 ci-dessous), partager les dépenses liées à la création et au maintien de la Chaire conformément aux conditions énoncées dans le présent accord (y compris, notamment, les **Annexes 3 et 4**, jointes à la présente Convention et qui en font parties intégrantes) ;

PAR CONSÉQUENT,
EN CONTREPARTIE DE CE QUI PRÉCÈDE

ET DES OBLIGATIONS ET DROITS ENONCES CI-DESSOUS,
LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Section 1. La Chaire

1.1. Chaire établie

À compter de la date d'entrée en vigueur, l'Université, au sein du C²DH, conformément à sa politique en matière de chaires dotées, établit par la présente une chaire dotée connue sous le nom de « **Chaire Histoire et Migrations** » ou aussi « **Chaire Histoire et Migrations, soutenue par la Ville de Dudelange** ». L'Université, après avoir préalablement entendu la Ville en son avis, se réserve le droit de nommer la chaire et toute itération de celle-ci, y compris le droit de changer le nom de la chaire à sa seule et entière discrétion, sous réserve des droits antérieurs de la Ville de Dudelange en ce qui concerne le nom des partenaires.

1.2. Emploi du Titulaire de la Chaire

L'Université, conformément aux lois applicables, à son règlement intérieur, à sa politique en matière de propriété intellectuelle, à son code de conduite et à toute convention collective applicable concernant l'emploi du personnel de l'Université, y compris les protections de la liberté académique, est seule responsable de la sélection, de l'embauche, de l'emploi et de la cessation de toute relation de travail avec toute personne sélectionnée pour être titulaire de la Chaire (le « **Titulaire de la Chaire** »).

1.3. Activités de la Chaire

Pendant toute la durée du mandat, la **Chaire**, sous les auspices de l'Université du Luxembourg et en particulier C²DH et avec les conseils du **Comité directeur de la Chaire** (tel que défini à l'article 3 ci-dessous), entreprend des activités d'enseignement, de recherche et de sensibilisation relatives à l'histoire et les migrations (les « **activités de la Chaire** »). Les activités décrites dans l'**Annexe 3** comprennent, sans s'y limiter, des efforts raisonnables pour les concevoir et les mettre en œuvre en temps opportun. Le contenu de l'**Annexe 3** peut être modifié ou mis à jour ultérieurement par les Parties en collaboration avec le Titulaire de la Chaire.

Les activités d'enseignement du C²DH dans le cadre de la Chaire incluent la conception et la mise en œuvre de cours, séminaires et ateliers destinés aux étudiants de tous niveaux, ainsi que la supervision de thèses et mémoires de recherche. L'enseignement au sein de la Chaire vise non seulement à transmettre des savoirs, mais aussi à former des citoyens éclairés et engagés, capables de contribuer de manière significative aux débats et aux politiques publiques sur les questions d'Histoire et de Migrations.

En accord avec l'objectif général de la Chaire visant à renforcer le niveau de connaissance dans les domaines de l'Histoire et des Migrations, la stratégie de recherche s'articulera autour de problématiques innovantes relatives à ces thématiques. À cette fin, la Chaire s'engage à produire des travaux de recherche de haute qualité, susceptibles d'être publiés dans des revues universitaires à comité de lecture.

De plus, la Chaire prendra une part active à la diffusion et au transfert des connaissances, tant au sein qu'en dehors du milieu académique. Ces efforts incluront la présentation de communications lors de conférences internationales ainsi que la participation à des forums et séminaires. La participation à des réseaux de collaboration nationaux, interdisciplinaires et internationaux constitue également un volet essentiel de cette démarche.

Section 2. Financement de la Chaire

2.1. Contribution de l'Université et du C²DH

Pour la durée du mandat, l'Université rémunèrera le personnel scientifique et de soutien de la Chaire, avec des fonds provenant de la contribution financière annuelle de la Ville de Dudelange ainsi que d'autres fonds pouvant provenir d'autres sources. La rémunération comprendra le salaire et les avantages pour des postes pouvant inclure des fonctions de chercheur postdoctoral et/ou doctoral et/ou de spécialiste en recherche et développement et/ou d'étudiant assistant, en fonction des besoins de la chaire. Des changements de position peuvent être effectués sans préjudice.

En outre, l'Université fournit à la Chaire le soutien en nature suivant : le salaire et les avantages du titulaire de la Chaire, d'un (1) doctorant et d'un (1) étudiant assistant, ainsi que du personnel administratif, scientifique et technique. Ce soutien est toutefois susceptible d'être modifié si le poste spécifiquement attribué à la Chaire doit spécifiquement contribuer aux activités de recherche, d'enseignement et d'information de la Chaire. L'Université fournit également un soutien en nature sous la forme d'espaces de bureau standard pour le personnel, d'un accès à des salles de classe standard avec un équipement de classe standard, d'un accès à la bibliothèque de l'Université et à des bases de données électroniques disponibles à des fins d'enseignement et de recherche, d'un ordinateur standard et d'un téléphone de bureau fixe standard, de l'accès à une imprimante partagée standard, et à des fournitures de bureau standard pour un professeur ainsi que pour le reste du personnel, à des services administratifs et techniques standards, tels que l'impression et le soutien technique. L'Université prend également en charge les autres frais généraux habituellement imputés au fonctionnement de la chaire.

2.2. Contribution de la Ville de Dudelange

Au cours de chaque année civile complète de la Période (telle que définie à la Section 7.1 ci-dessous), la Ville de Dudelange versera à l'Université la contribution financière de deux cent mille euros (200 000 EUR) par an, pour un montant total d'un million d'euros (1 000 000 EUR) sur la durée de la Période, aux fins du financement de la Chaire. Pour les périodes inférieures à une (1) année civile, les versements sont calculés au prorata.

Chaque versement annuel sera transféré sur le compte bancaire désigné par l'Université à cet effet au plus tard le 15 janvier de chaque année pendant la durée de la convention. Le versement pour la première année civile de la Convention sera effectué dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la date d'entrée en vigueur de la Convention. Dès réception, l'Université affectera spécifiquement les fonds au financement des activités de la Chaire. Le Titulaire de la Chaire pourra, par l'intermédiaire de l'Université, dépenser ou s'engager immédiatement à dépenser les fonds ainsi déposés dès leur réception. Les parties ont l'intention d'assurer le financement de la Chaire et des activités de la Chaire conformément aux dispositions du présent article.

La Chaire, établie à l'Université, pourra bénéficier des biens immobiliers et mobiliers mis à leurs dispositions par la Ville de Dudelange pour les besoins de leurs activités respectives et/ou communes, notamment le CentreDoc. Cet avantage s'étend au CDMH ASBL.

En outre, à la demande de la Chaire, la Ville de Dudelange offre son soutien en participant activement aux conférences ou autres événements organisés par la Chaire dans le cadre des activités de ses activités. Cette participation active peut inclure, à titre gratuit et à titre d'exemple, la mise à disposition de représentants appropriés pour participer à ces événements en tant que conférenciers, enseignants praticiens ou modérateurs de tables rondes, ainsi que la mise à disposition de matériel écrit approprié et/ou d'autres supports visuels afin d'améliorer la nature et la qualité des activités de la Chaire.

2.3. Contribution du CDMH ASBL

Pendant la durée de la convention, le CDMH ASBL finance le salaire et les avantages du personnel du CentreDoc en utilisant des fonds provenant des subsides annuels de la Ville de Dudelange, ainsi que d'autres fonds reçus du Luxembourg et/ou d'autres sources de financement. Le Centre peut également employer et/ou s'adjoindre les services d'un personnel scientifique et de soutien bénévole, qui peut comprendre un ou plusieurs chercheurs postdoctoraux et/ou un bibliothécaire et/ou des collaborateurs scientifiques, qui peuvent également être mis à la disposition de la chaire en fonction des besoins et des activités de cette dernière. Toute modification du ou des postes en question sera effectuée sans préjudice.

Pour remplir ses obligations, la Chaire a libre accès et libre utilisation de l'ensemble du fonds documentaire du Centre Doc et/ou CDMH ASBL, quelle qu'en soit sa forme ou son support, notamment analogique ou numérique. Dans ce contexte, chaque Partie veillera au respect aux législations et réglementations relative à la propriété intellectuelle et à la protection des données à caractère personnel.

En outre, à la demande de la Chaire, le CDMH ASBL participera activement aux cours, conférences ou autres événements organisés par la Chaire dans le cadre de ses activités. Cette participation active peut inclure, gratuitement et à titre d'exemple non limitatif, la mise à disposition de représentants appropriés pour participer à ces événements en tant que conférenciers, enseignants-praticiens ou modérateurs de tables rondes, l'accès aux espaces physiques ou aux bases de données pour les étudiants et les chercheurs, etc. Elle peut également inclure la fourniture de matériel écrit approprié et/ou visuels afin d'améliorer la nature et la qualité des activités de la Chaire.

Section 3. Comité de pilotage de la Chaire

3.1. Création initiale

Dans les soixante (60) jours calendaires suivant la date d'entrée en vigueur, les parties mettent en place un Comité de pilotage de la Chaire composé, de cinq (5) membres (ci-après le « **Comité** »). Le Comité comprend au minimum le Titulaire de la Chaire, un membre du Rectorat, le directeur ou vice-directeur du C²DH, ainsi qu'un (1) à (2) représentants librement choisis de la Ville de Dudelange et du CDMH ASBL. Le Comité de pilotage est présidé, soit par un membre du Rectorat, soit par le Directeur du C²DH. Le Comité assiste et oriente les activités de la Chaire afin d'assurer la qualité et le succès de ses activités dans le respect de la liberté académique garantie à l'ensemble du personnel académique de l'Université.

3.2. Réunions et Plan d'action annuel de la Chaire

Le Comité se réunit sur une base ad hoc à la demande écrite de l'un de ses membres avec un préavis de quatorze (14) jours. Toutefois, il se réunit régulièrement au moins une fois par année universitaire complète pendant la durée de la Convention, afin d'identifier les améliorations potentielles à apporter aux activités de la Chaire et à renforcer la coopération entre les Parties. Avant la réunion, le Titulaire de la Chaire fournit à tous les membres du Comité : (a) un rapport d'activité et un rapport financier pour la période écoulée depuis le dernier rapport ; (b) une description de toute proposition de changement à une activité précédemment annoncée de la Chaire, ainsi qu'une explication des modifications proposées ; et (c) lors de la dernière réunion de l'année universitaire en cours, un plan d'action pour l'année universitaire à venir (le "**Plan d'action annuel de la Chaire**"), ainsi qu'un budget reflétant les coûts et les dépenses prévus à cet égard. Le Comité peut adresser au Titulaire de la Chaire des recommandations non contraignantes concernant le Plan d'action annuel de la Chaire, accompagnées d'une justification détaillée. Par la suite, le Titulaire de la Chaire s'efforcera de se conformer à ces recommandations au mieux de ses capacités.

Chaque Partie peut être accompagnée d'un ou de plusieurs experts lors des réunions de Comité. Dans le cas d'experts externes, un accord de non-divulgence sera signé entre toutes les Parties, dont les termes ne seront pas moins stricts que ceux stipulés dans la Convention. Cet accord devra être conclu au plus tard quinze (15) jours après leur nomination ou avant tout échange d'informations confidentielles, la date la plus proche étant retenue.

Le titulaire est chargé de rédiger le procès-verbal de chaque réunion du comité et de l'envoyer à tous les membres du comité. En l'absence de commentaires ou d'objections de la part des membres du Comité dans les quinze (15) jours suivant l'envoi du procès-verbal, ce dernier est réputé validé par tous les membres du Comité.

Toute procédure opérationnelle supplémentaire non couverte par la présente Convention peut être convenue par les membres du Comité.

Section 4. Communication et avis

4.1. Avis et contacts pour les communications entre les Parties

Les parties du présent accord communiquent entre elles par l'intermédiaire des personnes de contact et aux adresses indiquées dans la présente sous-section. 4.1 à condition, toutefois, que chaque Partie puisse changer de personne de contact, d'adresse physique ou d'autres informations de contact pour les notifications ou communications futures en le notifiant par écrit conformément à la présente sous-section 4.1 au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date d'entrée en vigueur de ce changement. Aux fins du présent accord, la notification écrite comprend la notification par courrier électronique aux adresses électroniques spécifiées ci-dessous (telles qu'elles ont pu être modifiées conformément à la présente sous-section 4.1.) avec un accusé de réception et/ou de lecture, que la partie destinataire doit fournir.

(a) à l'Université :

Prof. Denis SCUTO
Titulaire de la Chaire Histoire et Migrations
Université du Luxembourg
Campus Belval – Maison des Sciences Humaines
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette
Téléphone : +352 46 66 44 9415
Email : denis.scuto@uni.lu

(b) à la Ville de Dudelange :

Patrick BAUSCH
Secrétaire communal
Boîte Postale 73
L-3401 Dudelange
Téléphone : +352 51 61 21 221
Email : patrick.bausch@dudelange.lu

(c) au CDMH ASBL :

Mme Antoinette REUTER
Présidente

54 Boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg
Email : reuteran@pt.lu

4.2. Communications externes

Pendant toute la durée de la Convention, toutes les communications externes (c'est-à-dire les communications destinées à être vues par des tiers) concernant la Chaire, les activités de la Chaire (y compris, mais sans s'y limiter, les activités de recherche et d'enseignement dans le domaine « Histoire et Migrations ») et les rôles respectifs des parties à cet égard, sont effectuées conformément à un plan de communication conjoint qui doit être adoptée par le Comité dans les trente (30) jours suivant la constitution initiale de celui-ci. Toutes ces communications doivent comporter de manière visible les logos de l'Université et du C²DH, de la Ville de Dudelange et du CDMH ASBL. Sans limiter la généralité de ce qui précède, dans la mesure où le Titulaire de la Chaire effectue de telles communications externes à tout moment pendant la durée de la Convention ou pendant le reste de l'année académique suivant la fin de la présente Convention, l'Université demandera au directeur ou vice-directeur du C²DH et au Titulaire de la Chaire d'utiliser la dénomination « Chaire Histoire et Migrations » dans toutes ces communications externes, dans la mesure où les fonds utilisés dans le cadre de ces communications comprennent les contributions fournies à l'Université par la Ville de Dudelange.

Les Parties seront autorisées à divulguer ce qui a été convenu au sein de la convention, décidé au cours de toute réunion du Comité ou clarifié par écrit entre tous les membres du Comité.

Nonobstant ce qui précède, chaque Partie reconnaît qu'elle ne dispose d'aucun droit général de propriété ou d'utilisation sur les éléments distinctifs de l'autre partie (par exemple, marques, logos, etc.) aux termes du présent accord. Elle s'abstiendra donc d'utiliser ces éléments distinctifs de quelque manière et à quelque fin que ce soit, sauf pour la conclusion et l'exécution du présent accord, comme indiqué en particulier dans la présente clause 4.2.

Section 5. Échange d'informations, confidentialité et respect de la vie privée

Pour toute information marquée comme "confidentielle" ou "propriétaire" fournie par l'Université (par l'intermédiaire du Titulaire de la Chaire, du directeur ou du vice-directeur du C²DH ou d'une autre manière) à la Ville de Dudelange et/ou au CDMH ASBL et, inversement, par la Ville de Dudelange et/ou le CDMH ASBL à l'Université (par l'intermédiaire du Titulaire de la Chaire, du directeur ou du vice-directeur du C²DH ou d'une autre manière) dans le cadre du présent accord, les dispositions suivantes s'appliqueront.

Dans le cas de divulgations intangibles, telles que des divulgations d'informations orales, visuelles ou lisibles par machine, il convient de confirmer par écrit le caractère exclusif ou confidentiel de ces informations dans un délai d'un (1) mois après leur divulgation, faute de quoi ces informations ne seront pas considérées comme des informations confidentielles.

Dans le cadre de la présente Convention et aux fins de son exécution, les Parties échangeront des informations confidentielles. Si d'autres informations confidentielles de nature stratégique (les « **Informations confidentielles stratégiques** ») sont divulguées et identifiées comme telles en dehors du champ d'application de l'accord de Chaire en tant que tel, les Parties conviennent de négocier de bonne foi les conditions de confidentialité et de propriété de ces Informations confidentielles stratégiques, ainsi que des informations qui en découlent ou qui y sont liées, dans le cadre d'un accord distinct.

Aucune Partie ne manquera à son obligation de préserver la confidentialité des informations confidentielles, en particulier les Informations confidentielles stratégiques, ou de ne pas les divulguer à une autre Partie dans la mesure où celles-ci :

- est connue de la Partie qui la divulgue avant de la recevoir de l'autre Partie et n'est pas déjà soumise à une obligation de confidentialité à l'égard de l'autre Partie ;
- est ou devient publiquement connue sans qu'il y ait eu violation du présent accord ou de tout autre engagement à en préserver la confidentialité ;
- a été obtenue par la Partie qui fait la divulgation auprès d'un tiers dans des circonstances où la Partie qui fait la divulgation n'a aucune raison de croire qu'il y a eu violation d'une obligation de confidentialité à l'égard de l'autre Partie ;
- a été élaborée de manière indépendante par la Partie divulgatrice;
- est divulguée en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ou d'une ordonnance d'un tribunal compétent, et la partie tenue de procéder à cette divulgation a informé l'autre Partie de cette disposition et des informations à divulguer ; ou
- est approuvée par écrit par un représentant autorisé de l'autre Partie.

Section 6. Projets de recherche menés dans le cadre de la Chaire

6.1. Propriété intellectuelle

Les résultats des activités menées dans le cadre de la présente Convention, y compris ses **Annexes**, sont la propriété exclusive de l'Université.

6.2. Autres projets de recherche collaboratif avec la Ville de Dudelange et/ou le CDMH ASBL

Dans le cas où l'Université et la Ville de Dudelange et/ou le CDMH ASBL ont l'intention de réaliser un projet de recherche collaboratif, les parties concluront un accord de recherche collaboratif distinct pour chaque projet de recherche collaborative avant qu'il ne débute, établissant les termes et conditions de celui-ci, notamment en ce qui concerne les contributions aux coûts du projet, le partage des risques et des résultats, la diffusion des résultats, l'accès aux droits de propriété intellectuelle et aux biens liés aux résultats et les règles y afférentes. Les Parties négocient de bonne foi la propriété, les modalités et les conditions d'exploitation par la Ville de Dudelange et/ou le CDMH ASBL de ces résultats.

Pour éviter toute ambiguïté, la Ville de Dudelange et/ou le CDMH ASBL ne peut invoquer ses contributions fournies dans le cadre de la présente Convention comme des contributions à un projet de recherche collaboratif mené en dehors du cadre de la présente Convention.

Section 7. Durée et résiliation

7.1. Durée

La présente Convention, dûment signée par les Parties, entre en vigueur et prend effet le 1^{er} janvier 2025 (la « **date d'entrée en vigueur** »).

Le Convention a une durée initiale de cinq (5) ans (« **la durée** »), c'est-à-dire une durée totale de soixante (60) mois commençant à la date d'entrée en vigueur et se terminant à la fin de la cinquième année.

La présente Convention peut être reconduite pour une nouvelle période à condition que les négociations en vue du renouvellement éventuel de la Chaire débutent au moins douze (12) mois avant la fin de la période en cours.

7.2. Cessation d'activité

La présente Convention expire à la fin de la période suivant la date d'entrée en vigueur, à moins qu'il ne soit prorogé conformément à la section 7.1 ci-dessus.

7.3. Effet de la résiliation

Nonobstant toute autre disposition de la présente Convention apparemment contraire, toute résiliation effectuée en vertu de la sous-section 7.2 ci-dessus, ne met pas fin à la capacité de la Chaire (a) de dépenser ou de s'engager à dépenser tout fonds contribué restant à la date effective de cette résiliation aux fins des activités de la Chaire et (b) de continuer à utiliser le nom de Chaire, pour le reste de l'année universitaire en cours. Les Parties détermineront l'utilisation un éventuel excédent de financement non utilisé pour couvrir les charges engagées ou réalisées par elle dans le cadre de la chaire, soit par un avenant à la présente Convention soit par un nouveau contrat de collaboration. Si cet excédent n'est pas réinvesti dans une continuation ou un nouveau projet avec le Partenaire, l'Université le remboursera au Partenaire.

Section 8. Annexes

Les **Annexes** font parties intégrantes de la présente Convention, y sont jointes et incorporées par référence :

Annexe 1 : Membres du conseil scientifique du CDMH ASBL

Annexe 2 : Affiliations du CDMH ASBL à divers réseaux nationaux et internationaux

Annexe 3 : Concept initial des professeurs Denis SCUTO et Andreas FICKERS, présenté à la Ville de Dudelange en date du 6 Mai 2024 et portant sur la création d'une Chaire sur les migrations humaines.

Annexe 4 : Budget et dispositions financières

Section 9. Droit applicable et règlement des différends

Le droit applicable à la présente Convention est le droit luxembourgeois. Si un différend survient dans le cadre de la présente Convention, les Parties s'efforcent raisonnablement de le résoudre à l'amiable sans recourir à un tribunal ; néanmoins, si ces efforts de résolution à l'amiable n'aboutissent pas, le différend est définitivement et exclusivement résolu par le tribunal compétent à Luxembourg.

Section 10. Divers

10.1. Pas de transfert de la Convention

Aucune des Parties ne peut céder ou transférer le présent accord dans son ensemble, ni aucun des droits ou obligations qui en découlent, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit des autres Parties. Ce consentement ne peut être refusé ou retardé de manière déraisonnable.

10.2. Validité de la Convention

Si tout ou partie d'une disposition de la présente Convention est nulle ou inapplicable dans une juridiction, les autres dispositions du présent accord et le reste de la disposition nulle ou inapplicable resteront en vigueur dans cette juridiction, et la validité et l'applicabilité de cette disposition dans toute autre juridiction n'en seront pas affectées.

10.3. Intégralité de la Convention

La présente Convention constitue l'intégralité de la Convention conclue par et entre les parties en ce qui concerne son objet. Aucune variation ou modification de la présente Convention ne sera effective si elle n'est pas faite par écrit et signée par les représentants de chaque Partie.

Section 11. Signatures

La présente Convention peut être signée en un ou plusieurs exemplaires, dont chacun est réputé être une version originale de la présente Convention et dont l'ensemble est réputé constituer un seul et même instrument. L'échange de versions par ailleurs identiques de la présente Convention (à l'exception des signatures, des dates de signature et des initiales pertinentes) et/ou des pages de signature par télécopie ou par courrier électronique constitue une remise effective de la présente Convention par les Parties et peut être utilisé à toutes fins en lieu et place d'un accord original. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les signatures des Parties transmises par télécopie ou par courrier électronique sont réputées être leurs signatures originales à toutes fins utiles.

EN FOI DE QUOI, chaque Partie a demandé à ses représentants dûment autorisés de signer et de délivrer la présente Convention au plus tard à la date d'entrée en vigueur de la présente Convention.

Fait en (3) trois exemplaires originaux aux dates et lieux suivants :

Pour
l'Université

À _____

Le _____

M. Yves ELSÉN
Président du Conseil de
gouvernance

Pour
la Ville de Dudelange

À _____

Le _____

M. Dan BIANCALANA
Bourgmestre

Pour
le CDMH ASBL

À _____

Le _____

Mme Antoinette REUTER
Présidente

M. Jens KREISEL
Recteur

M. Loris SPINA
Échevin

Mme Nicole ADAM
Secrétaire

M. Andreas FICKERS
Directeur du C²DH

Mme Josiane
DI BARTOLOMEO-RIES
Échevine

M. René MANDERSCHEID
Échevin

Mme Claudia DALL'AGNOL
Échevine

Annexe 1 : Membres du conseil scientifique du CDMH ASBL

- Renouvellement en cours

Annexe 2 : Affiliations du CDMH ASBL à divers réseaux nationaux et internationaux

Le CDMH ASBL est respectivement affiliés aux institutions suivantes :

- [Association of European Migration Institutions \(AEMI\)](#)
Consortium international de musées, centres d'archives et bibliothèques spécialisées dans les migrations
- [Institut für Regional- und Migrationsforschung \(IRM\)](#)

Et de fait partenaire de

- o L'University of Applied Sciences and Arts Northwestern Switzerland (Olten)
- o l'Alpen-Adria Universät Klagenfurt
- o la Technische Hochschule Köln - University of Applied Sciences

pour l'organisation annuelle d'un colloque sur des thématiques liées au migrations qui tourne entre l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse : migrationskonferenz.ch

- [Réseau touristique Minett Tour](#), consortium dédié au plan régional à la mise en valeur touristique de lieux dédiés à divers aspects de l'histoire du Bassin minier (exploitation minière, sidérurgie, migrations...)

Le CDMH ASBL est par ailleurs partenaire du [Centre National de la Culture Industrielle \(CNCI\)](#)

Annexe 3 : Concept initial des professeurs Denis SCUTO et Andreas FICKERS portant sur la création d'une Chaire sur les migrations humaines.

Voir document joint.

Annexe 4 : Budget et dispositions financières

Chaire « Histoire et Migrations »

Université du Luxembourg & Ville de Dudelange

L'Université du Luxembourg est une université de recherche de niveau mondial, dans un pays qui encourage la recherche et l'innovation. En vingt ans, l'Université du Luxembourg est devenue un épice de la création de nouvelles connaissances et technologies, où les étudiants et le personnel académique forment une communauté active et dynamique à Luxembourg, dans la Grande Région, en Europe et dans le monde. Ses nombreux doctorants sont un pilier essentiel de l'excellence en matière de recherche, et contribuent à façonner l'avenir de la nation luxembourgeoise et son paysage sociétal.

Trois objectifs stratégiques orientent les activités actuelles et futures de l'Université : la transformation numérique, la médecine et la santé, et le développement durable et sociétal. Ces objectifs reflètent les principaux défis et tendances à l'échelle nationale et internationale.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université vise une approche véritablement collaborative et inclusive en favorisant des activités de recherche et d'innovation susceptibles d'intéresser et d'impliquer des acteurs socioéconomiques locaux, nationaux et internationaux.

Les objectifs des Chaires dotées à l'Université du Luxembourg

Les chaires financées servent d'accélérateur stratégique pour l'excellence de l'enseignement universitaire et de la recherche et pour l'impact socioéconomique. Elles constituent une caractéristique importante de l'Université du Luxembourg dans son développement et son intégration au sein de la société.

Les chaires financées créent une relation à long terme, durable et de confiance entre un partenaire externe de l'Université, relation qui profite simultanément aux étudiants, aux chercheurs, à la société et aux partenaires donateurs. La base du partenariat est l'identification conjointe d'un domaine d'activité qui contribue à l'atteinte des objectifs communs aux deux partenaires et pour lesquels ils souhaitent renforcer l'impact de la recherche et l'innovation.

Avantages pour les partenaires

Les partenaires tirent des avantages des chaires grâce :

- A la création de connaissances et aux résultats des recherches menées par les équipes de recherche interdisciplinaires de l'Université ;
- A la captation de talents compétents et hautement qualifiés ;
- Au renforcement de leur visibilité nationale et internationale quant à l'expertise développée dans le cadre de la Chaire.

Avantages pour l'Université

- Obtention de fonds pour les domaines stratégiques de recherche et d'enseignement de l'Université.
- Visibilité et contacts accrus avec les partenaires sociaux.
- Amélioration des compétences des étudiants en vue de leur employabilité sur un marché du travail de plus en plus compétitif.

Raisons d'une Chaire Histoire & Migrations financée par la Ville de Dudelange

Les migrations internationales représentent aujourd'hui un paradigme sociétal qui demande à être appréhendé par les sciences sociales et humaines, afin de mieux comprendre les transformations multiples affectant les sociétés actuelles des différents continents.

La question des migrations internationales est non seulement liée aux mobilités et aux circulations de population, aux transports mais encore aux thématiques afférentes telles que le climat, l'environnement, la transformation digitale ou les mutations urbaines. Elle apparaît comme une notion clé dont la portée heuristique questionne autant les structures socio-économiques que les identités et les pratiques culturelles en fournissant de nouvelles compréhensions des sociétés contemporaines.

En Europe, dans la Grande Région, le Luxembourg dispose d'un potentiel et d'une expertise en la matière qui l'amène à envisager le développement de recherches et de formations de haut niveau sur l'objet migratoire. Plaident en faveur d'une telle démarche, tant l'histoire industrielle du pays, ses activités tertiaires et ses implications européennes actuelles que sa configuration de marché de travail transfrontalier.

La Chaire « Histoire et migrations », prévue pour la période 2025-2029 avec comme premier titulaire le professeur Denis Scuto, se conçoit comme un outil de médiation d'un savoir académique en lien avec la société civile et les acteurs socio-économiques et culturels. Elle cherche à valoriser la transmission des connaissances auprès du public le plus large possible tout en diffusant des recherches de haut niveau. Une de ses originalités résidera dans les partenariats transversaux avec le Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH), fondé en 2016, et d'autres facultés et départements de l'Université du Luxembourg (citons notamment les aires de recherche des Border Studies et des Migration and Inclusive Societies ou encore l'European Migration Network), le Centre de documentation sur les migrations humaines (CDMH) de Dudelange, fondé en 1995, ainsi que la Ville de Dudelange, élevée au rang de Cité interculturelle par le Conseil de l'Europe en 2019 et membre du réseau European Coalition of Cities Against Racism (ECCAR) depuis 2009.

Alors que le C²DH a réussi à se faire un nom non seulement au Luxembourg mais encore dans la communauté scientifique internationale, le CDMH, subventionné par la Ville de Dudelange et le Ministère de la Culture, est très bien relayé dans l'univers européen et extra-européen des institutions traitant des migrations humaines (immigrations et émigrations).

Une coopération étroite entre l'Université du Luxembourg et la Ville de Dudelange autour de la thématique de recherche de l'histoire des migrations est de nature à renforcer encore davantage la visibilité et les activités stratégiques des deux centres. Ce qui est visé, c'est une constellation gagnant-gagnant pour les partenaires. Une partie des activités de recherche et d'enseignement liés à la Chaire pourront être établies à Dudelange dans les locaux du CDMH (voir dans Eléments d'organisation). Le CDMH se verra offrir, par l'intermédiaire de la Chaire, des synergies avec les différents axes de recherche du C²DH, en particulier celles de public history et de digital history, notamment par le biais de réalisations d'expositions temporaires exploitant au mieux les nouvelles technologies numériques et d'une exposition permanente sur le Luxembourg pays de migrations. Seront ainsi mis à la disposition du CDMH des outils dont il ne dispose pas encore, qui lui font actuellement défaut. À l'inverse, le C²DH augmentera sa visibilité auprès du public du Luxembourg et de la Grande Région à travers les activités d'histoire publique et de partenariat avec le monde associatif.

En acceptant la Chaire, l'Université du Luxembourg souligne l'importance cruciale de pérenniser la thématique de l'Histoire du Luxembourg et Migrations au sein de son institution en particulier au Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH). Cette thématique s'inscrit dans une volonté de long terme pour l'Université. Ainsi, le remplacement du professeur ayant statut de fonctionnaire qui doit quitter en 2030 est prévu afin d'assurer la continuité des activités. La prise en charge du salaire du nouveau professeur sera intégrée dans les demandes pour le prochain plan

quadriennal de l'Université.

Objectifs généraux de la Chaire

La coopération entre l'Université du Luxembourg et la Ville de Dudelange à travers la Chaire Histoire et Migrations au C²DH et son partenariat avec le CDMH s'insère parfaitement dans les défis que le C²DH s'est posés comme centre interdisciplinaire de recherche :

- servir de plateforme nationale pour des études et un débat critique sur des questions liées à l'histoire contemporaine du Grand-Duché de Luxembourg ;
- être un médiateur local dans la promotion d'une culture multimédia et numérique, dans la recherche, dans l'enseignement et dans la diffusion de savoirs vers le public ;
- devenir un centre de réflexion sur les défis méthodologiques qui se posent quand on fait de l'histoire à l'ère numérique.

La coopération relèvera non seulement ces défis. Elle se situera aussi dans les trois champs d'action suivants du C²DH : la recherche (research), l'enseignement (teaching) et la valorisation et diffusion publique (outreach) des résultats de la recherche en coopération étroite avec le CDMH et la Ville de Dudelange.

La coopération intéresse évidemment les axes thématiques des quatre unités de recherche du C²DH : Histoire contemporaine du Luxembourg (LHI), Histoire européenne (EHI), Histoire digitale (DHI), Histoire publique (PHI).

a) Enseignement

La Chaire en Histoire et Migrations s'engage à enrichir le programme du Master en Histoire européenne contemporaine (MAHEC). Dans ce cadre, des cours et séminaires seront proposés en partenariat avec le CDMH et d'autres institutions. Dès le semestre d'été 2024/2025 un séminaire de recherche sur l'histoire des migrations, habituellement dirigé par Prof. Denis Scuto au sein du MAHEC, pourra être co-animé par le C²DH et le CDMH. De plus, la chaire animera un autre séminaire dans le cadre du nouveau Master in Public and Digital History (MADIPH) de l'Université du Luxembourg, portant sur l'histoire des migrations et la Shoah. En outre, la chaire assurera un cours de didactique de l'histoire dans le cadre du Bachelor en Cultures Européennes, intégrant les questions des migrations et de l'interculturalité. La Chaire prévoit également de développer des cours magistraux en histoire des migrations, en collaboration avec des partenaires universitaires externes, avec certaines séances organisées au CDMH à Dudelange.

b) Recherche

Il s'agit avant tout d'étudier les dynamiques migratoires en tant que système liant des territoires d'origine, des espaces de transit et des lieux de destination afin de rendre compte de la complexité des flux dans leurs contextes tant territoriaux et transnationaux que socio-historiques.

Par ailleurs, il est nécessaire d'analyser les parcours migratoires et les expériences des migrantes et migrants afin d'identifier et de comprendre les répercussions des politiques migratoires tant sur les personnes en migration que sur les sociétés d'origine et d'accueil.

À cette fin il convient de comprendre l'évolution dans le temps des espaces circulatoires et leur aménagement en fonction des périodes et des dispositifs de cadrage des flux, en analysant les rapports entre l'ensemble des dispositifs sociaux, du migrant aux politiques publiques nationales de prise en charge.

Enfin, en générant des connaissances nouvelles, il devient possible de produire des réflexions utiles et éclairantes pour l'élaboration de politiques publiques visant à favoriser les retombées positives des migrations.

Le Luxembourg, présenté en 2012 par le politologue américain Joel S. Fetzer dans une étude qui a fait date, comme une « immigration success story », pourra en retirer une expertise scientifique sur les facteurs clé de cette réussite, concept qu'il convient évidemment de nuancer et de problématiser dans l'échange scientifique avec d'autres chercheurs qu'ils soient politologues, économistes, historiens, sociologues, etc. : le degré d'égalité ou d'inégalité économique, l'intégration sur le marché du travail et dans la société, les indices de mobilité sociale, le degré de ségrégation spatiale et de mixité, l'attitude et les discours des élites politiques et économique.

Les riches archives et la bibliothèque spécialisée du CDMH permettront d'intégrer le centre de Dudelange dans ces recherches tout comme des colloques scientifiques réguliers, co-organisés par l'Université du Luxembourg en partenariat avec la Ville de Dudelange permettront de faire le point sur les recherches en migrations et sur les nouvelles pistes à creuser. La base de données BAMI, construite par le CDMH sur les migrations des dizaines de milliers de personnes qui ont émigré de ou ont immigré à Dudelange, fait déjà et fera à l'avenir l'objet de recherches mais aussi de séminaires pour étudiants co-organisés par le C²DH et le CDMH. Tout comme le C²DH profitera de cette ressource digitale du CDMH, le ce dernier mettra à profit les ressources, notamment en matière de numérisation de sources et de livres, du Digital Humanities Laboratory (DHLab) du C²DH.

c) Diffusion publique

Le partenariat scientifique et stratégique entre le C²DH et le CDMH, entre l'Université du Luxembourg et la Ville de Dudelange, permettra de diffuser publiquement les résultats de la recherche et de valoriser à travers des publications, une revue numérique, des expositions, des événements communs, l'histoire et la mémoire notamment des immigrations et des émigrations à sa juste valeur. La place qui leur est accordée jusqu'à présent au Luxembourg comme dans les autres pays européens ne correspond en effet pas à l'importance sociétale du phénomène.

Sur le modèle de la revue numérique de facto de l'Institut Convergences Migrations, une revue mensuelle présentera à la fois les projets de recherches en cours et des chercheur-e-s travaillant sur les migrations, décryptera des statistiques et données sur les migrations, visualisera les phénomènes migratoires dans l'espace par des cartes, analysera les représentations des migrations dans les médias, informera sur les expositions, conférences et colloques intéressant le Luxembourg et la Grande Région.

Temporalités de la Chaire

La Chaire s'attachera à une meilleure compréhension des flux de population qui partent du Luxembourg et de ceux qui le rejoignent tout au long des XIXe et XXe siècle. Des dynamiques migratoires sont attestées dès le Moyen âge. L'intensité des départs, surtout vers la France et les outre-mer jusqu'à la Première Guerre mondiale ne les démentent pas. L'essor de la grande sidérurgie à la fin du XIXe siècle consacre l'arrivée de populations immigrées dont la présence se poursuit jusqu'à nos jours dans le cadre du Luxembourg place financière et européenne et de la Grande Région.

Le bilan migratoire du Luxembourg de 1989 à aujourd'hui, donc la différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties au cours de ces trois dernières décennies, est de plus de 220.000 personnes, donc un excédent net de l'immigration sur l'émigration. Aujourd'hui, la population du Grand-duché de Luxembourg comptant près de 700.000 résidents se compose de 48 % de personnes de nationalité étrangère, auxquelles il convient d'ajouter plus de 200.000 frontaliers.

Il nous paraît donc essentiel de restituer dans leur contexte historique et politique les cycles migratoires au Luxembourg, dans la Grande Région et notamment à Dudelange, en mettant en relief les caractéristiques les plus saillantes, articulant régimes migratoires, régimes politiques et institutionnels et régimes du marché du travail jusqu'à nos jours. Au-delà de ces cadrages temporels, l'étude des interactions entre populations autochtones et allogènes reste une préoccupation centrale à travers la question de l'évolution des représentations sociales et des rapports sociaux.

Spatialités de la Chaire

La Chaire développe des recherches sur les divers types de migrations au Luxembourg, dans la Grande Région et notamment à Dudelange. Il s'agit de comprendre, en fonction des espaces, l'évolution dans le temps des catégories d'analyse appliquées aux personnes migrantes (étranger-e-s, migrant-e-s temporaires, demandeurs d'asile, réfugiés, travailleurs migrants, migrant-e-s qualifiés et non-qualifiés, en famille ou seuls), qui renvoient tantôt à des statuts juridiques et administratifs, tantôt plus largement à des situations de vie.

L'approche spécifique adoptant des focales différentes (Monde, Europe, Luxembourg, Grande Région, Bassin minier transfrontalier, Ville de Dudelange) et celle comparative dans le temps long seront une source de réflexion sur les questions sociopolitiques actuelles. L'immigration en elle-même est une situation de comparaison et pour les sciences sociales les chasses-croisés de population peuvent suggérer des comparaisons sur plusieurs niveaux : l'immigrant ou son groupe au croisement du passé et du présent en France-Belgique-Allemagne et Luxembourg (cultures et traditions importées, transformées, délaissées), les immigrés et les Etats (histoire comparée des politiques d'immigration), les immigrés devant les sociétés (où la question de l'inclusion laisse entendre la comparaison du nouvel arrivant avec la société d'accueil) enfin les immigrés entre eux (avec la mobilité sociale comparée dans toutes ses variables).

La situation géographique du Luxembourg autorise cette approche spatiale comparative et donne tout son sens à cette Chaire. Les travaux de ses membres, chercheurs et étudiants, à partir de leurs activités de terrain, de formation et de diffusion des résultats de recherche feront de la Chaire une référence incontournable dans le monde académique international et un partenaire pour les institutions de la société civile locale et transfrontalière.

La Chaire Histoire & Migrations et la Ville de Dudelange

Outre les retombées générales d'une Chaire d'histoire des migrations pour le Luxembourg, il convient également de mettre en avant les atouts spécifiques d'une telle Chaire pour les villes du pays ayant un riche passé migratoire. La Ville de Dudelange, en tant que premier terrain de recherche de la Chaire, en fait naturellement partie.

La Ville de Dudelange n'a pas seulement été la Forge du Sud, mais elle représente également, comme l'ont montré les contributions locales, notamment par les initiatives et créations du CDMH, aux trois « Villes européennes de la Culture » du Luxembourg – « Mémoires croisées » (1995), « Retour de Babel » (2007), « Re-Retour de Babel » (2022) et « Moving Lusitalia » (2022) – la Cité idéale des migrations au Luxembourg. Elle compte sur son territoire, avec le quartier « Italien », le lieu de mémoire majeur des migrations au Luxembourg.

À travers son passé féodal, puis industriel, Dudelange participe aux mouvements migratoires majeurs qui ont marqué l'Histoire. Dès le début du 20^e siècle, huit Dudelangeoises et Dudelangeois sur dix étaient originaires de lieux autres que Dudelange. Les nouveaux venus sont arrivés soit en migrants internes à partir des campagnes luxembourgeoises (exode rural), soit en voisins à partir des régions limitrophes allemandes (Eifel, Hunsrück, Sarre), belges (Province du Luxembourg) ou encore de la Lorraine annexée depuis 1870 par le Reich allemand. D'autres présences provenant de la Ruhr allemande, de l'Italie ou de l'Autriche-Hongrie montrent déjà des migrations de longue distance. C'est l'importante demande de main-d'œuvre de l'usine sidérurgique locale qui se trouvait au cœur de cette mobilité. Développé à partir de 1882, le site de Dudelange devient en 1911 partie intégrante du groupe ARBED (Aciéries réunies de Burbach, Eich, Dudelange) Pour loger les immigrants, de nouveaux quartiers proches de l'usine émergent, à savoir le quartier « Schmelz », un quartier baptisé carrément « Italien » et « Tattenberg », avec leurs cafés, leurs pensions de famille, leurs commerces, leurs associations. Dû à l'apport de l'industrialisation et de l'immigration, la commune de Dudelange est élevée au rang de ville en 1907. L'immigration vers Dudelange est doublée par une importante

émigration de Dudelangeoises et Dudelangeois, qui, profitant d'une conjoncture économique favorable en Europe dans la seconde moitié du 19e et au début du 20e siècle, souhaitent faire leur bonheur ailleurs et notamment en France, en Belgique ou aux Etats-Unis.

L'histoire récente est également faite de migrations : Les résultats du dernier grand recensement général de la population de 2021, qui viennent d'être publiés en juillet 2024 par le STATEC, montrent que les migrations continuent de façonner la Ville de Dudelange. La quatrième commune la plus peuplée du pays compte 60 % de résidents de nationalité luxembourgeoise et 40 % d'étrangers. 67 % des résidents de Dudelange ont au moins un parent qui est né à l'étranger. 82 % des étrangers ont une nationalité de l'Union européenne. 50 % des étrangers sont de nationalité portugaise, ce qui représente une proportion élevée, comparée au niveau national. Une grande partie des Européens non-UE sont originaires de pays d'Ex-Yougoslavie.

Le site internet de la Ville résume cette diversité : « Réunissant les ressortissants de plus de 100 nationalités différentes, la ville constitue un bel exemple de communauté multiculturelle réussie. » Soulignons qu'en raison de son engagement et de sa politique en faveur de l'égalité réelle et de la diversité vue comme une ressource, Dudelange a été accueillie au sein du réseau international des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe.

Ce profil interculturel, qui fait la spécificité de la Ville de Dudelange, sera notamment étudié par la Chaire.

Cette analyse se traduira non seulement par des recherches sur l'histoire des migrations à Dudelange dans la longue durée mais également à travers des enquêtes sur l'actualité et notamment sur l'importante communauté portugaise établie à Dudelange. Cette démarche pourrait s'appuyer sur les importants fonds d'archives d'associations portugaises collectées par le CDMH.

Les nombreuses recherches en cours au C²DH et à l'Université du Luxembourg et futures dans le cadre de la Chaire sur des thèmes comme les migrations circulaires, l'accueil des réfugiés, qu'ils proviennent d'Ex- Yougoslavie, d'Ukraine, d'Afrique ou du Moyen Orient, les politiques d'intégration et de nationalité pourront permettre d'éclairer des défis sociétaux actuels et futurs du Luxembourg, et de Villes telles que la Ville de Dudelange, en tentant de mieux cerner le rôle des ressources individuelles (p. ex. capital social, capital humain), des institutions (au niveau national et local) pour des domaines centraux de la vie en société (travail, acquisition de connaissance langagières, santé, famille, réseaux sociaux) des migrants.

Le futur non seulement du Luxembourg en tant que pays mais aussi de sa quatrième commune la plus peuplée réside encore plus que par le passé dans l'apport de compétences d'hommes et de femmes, majoritairement jeunes, qui viendront avant tout d'autres pays. Les résultats du recensement de la population de 2021 le soulignent à leur façon, puisque la commune de Dudelange est, en ce qui concerne ses résidents, sous-représentée sur le marché du travail en comparaison avec les chiffres nationaux, en matière de proportion de résidents actifs, de professions intellectuelles et scientifiques, de professions dans le secteur des services et en matière de jeunes (élèves/étudiants). Le grand projet de la Neischmelz contribuera à un renouvellement de la population dans ce sens.

Les activités de l'Université du Luxembourg dans le cadre de la Chaire Histoire & Migrations impacteront ce mouvement sur deux plans : Premièrement, en sensibilisant le grand public : par les nombreuses activités que l'Université développera en partenariat avec le CDMH (cours, séminaires, expositions, colloques, visiting researchers en résidence) elle ramènera un public diversifié et l'intéressera à l'histoire du Luxembourg, en ce inclus celle de la Ville de Dudelange. Deuxièmement, comme la population au niveau national luxembourgeois comme au niveau local dudelangeois sera une population caractérisée par une diversité nationale et culturelle croissante, elle a besoin de s'inscrire dans l'histoire de la diversité, dans l'histoire des migrations au niveau national, (grand-)régional et local. C'est ce storytelling sur les migrations que racontera la future exposition permanente du CDMH, s'appuyant notamment sur les recherches et travaux réalisés par la Chaire Histoire & Migrations dans ses cinq premières années. Pour mémoire, le CDMH prépare sa réorientation stratégique vers un Musée

national de l'histoire des migrations. Comme Rumelange est un passage obligatoire pour tout élève et pour tout touriste pour connaître l'histoire des mines de fer et des ouvriers mineurs, comme Belval et sa terrasse des hauts fourneaux sont un passage obligé pour tout étudiant et tout touriste pour connaître l'épopée de la sidérurgie luxembourgeoise, Dudelange pourrait devenir le passage obligé pour tout élève et tout touriste qui veut connaître un chaînon de l'ADN de ce pays et de cette (grande) région : les migrations.

Eléments d'organisation de la Chaire

- Titulaire de la Chaire (2025-2029) : Professeur Denis Scuto (financé par UL/Etat), puis professeur-e NN à recruter pour au plus tard janvier 2030 (financé par le C²DH)
- Deux postdocs sur 4 années (au cours de la période 2025-2029, financés par la Ville de Dudelange, coûts estimés pour VdD : 856.000 €)
- Un-e doctorant-e sur 4 années (au cours de la période 2025-2029, financé-e par le C²DH, coûts estimés pour C²DH : 215.000 €)
- Budget de fonctionnement pour frais divers liés à la Chaire (financé de 2025 à 2029 par la Ville de Dudelange, coûts estimés pour VdD : reste du million après paiement 2 postdocs sur 4 années soit actuellement 144.000 €)
- Projet de recherche FNR Core (titre provisoire : L'étude des dynamiques migratoires et de leurs effets sociétaux par une prosopographie des populations immigrées au Luxembourg et dans la Grande Région à l'aide d'outils digitaux) à déposer au FNR en avril 2025 par les professeurs Denis Scuto (Université du Luxembourg) et Piero Galloro (Université de Lorraine)
- Projet Erasmus+ conjoint de l'Université du Luxembourg, de l'Université de Lorraine, de l'Université de Sarrebruck et du CDMH (sujet encore à préciser)
- Séminaire de recherche sur l'histoire des migrations au sein du MAHEC (Master en Histoire Européenne Contemporaine), assuré à partir du semestre d'été 2024/2025 en commun par C²DH et CDMH
- Roulement de visiting researchers autour de la Chaire « Histoire des Migrations » accueillis à Dudelange (co-financés par Ville de Dudelange et C²DH)
- Revue mensuelle autour des recherches sur les migrations et sur l'inclusion au Luxembourg et dans la Grande Région
- Organisation de conférences
- Organisation d'activités d'histoire publique (expositions, balades patrimoniales ...) ensemble avec le CDMH
- Selon un modèle de financement par la VdD à hauteur de 200.000 € par an de 2025 à 2029, l'UL devra préfinancer environ 5.000 € de coûts en 2027 et 60.000 € en 2028.

Orientation bibliographique

- ANTENUCCI, Marie-Louise, *L'Immigration en Moselle (1870-1940). L'exemple des Italiens*, Thèse de doctorat, Université de Metz, 2000
- BADE, Klaus J. (Hg.), *Auswanderer – Wanderarbeiter – Gastarbeiter. Bevölkerung, Arbeitsmarkt und Wanderung in Deutschland seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*, 2 Bde., 2. Aufl., Ostfildern, 1985
- BADE, Klaus J., *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, 2002
- BADE, Klaus J./EMMER, Pieter C./LUCASSEN, Leo/OLTMER, Jochen (Hg.), *Enzyklopädie Migration in Europa. Vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Paderborn-München, 2007
- BALTES-LÖHR, Christel, *Migration und Identität. Portugiesische Frauen in Luxemburg*, Frankfurt a. M., Verlag für Interkulturelle Kommunikation 2006
- BEIRÃO, Delfina, *Les Portugais du Luxembourg (des familles racontent leur vie)*, Paris, L'Harmattan, 1999
- BELKACEM Rachid/PIGERON-PIROTH, Isabelle, *Le travail frontalier. Pratiques, enjeux et perspectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2012
- BERLINGHOFF, Marcel, *Das Ende der « Gastarbeit ». Europäische Anwerbstopps 1970-1974*, Paderborn, Schöningh, 2013
- BLANC-CHALÉARD, Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001
- BOESEN, Elisabeth/LENTZ, Fabienne (Hg.), *Migration und Erinnerung. Konzepte und Methoden der Forschung / Migration et mémoire. Concepts et méthodes de recherche*, Münster, Lit Verlag, 2010
- BOESEN, Elisabeth et al., *Phantomgrenzen im Kontext grenzüberschreitender Wohnmigration. Das Beispiel des deutsch-luxemburgischen Grenzraums*, in: *Europa regional*, 22 (2015), p. 114-128
- BOESEN, Elisabeth/SCHNUER, Gregor (eds.), *European borderlands. Living with barriers and bridges*, New York, Routledge, 2016
- BOESEN, Elisabeth, *Moving from nation into region. Experiences and memories of cross-border*

- dwelling in the Greater Region SaarLorLux, in: WILLE, Christian/NIENABER, Birte (dir.), *Border Experiences in Europe. Everyday Life-Working Life-Communication-Languages*, Baden-Baden, Nomos, 2020, p. 127-142
- BOESEN, Elisabeth, Negotiating the aesthetics of mourning in Luxembourg: on pre-modern forms in post-modern spaces, in: HOUSE, Danielle/WESTENDORP, Mariske/MADDRELL, Avril (eds.), *New Perspectives on Urban Deathscapes Continuity, Change, and Contestation*, Cheltenham, Edgar Elgar, 2023, p. 83-106
- BOESEN, Elisabeth et al., Migration and Conviviality: Living with Difference in Luxembourg, in: *Human Arenas*, 2023, <https://doi.org/10.1007/s42087-023-00366-2>
- BOUBEKER, Ahmed/GALLORO, Piero, *Histoires et mémoires des immigrations en Lorraine*, Nancy, Presses Universitaires, 2014
- BOUBEKER, Ahmed/GALLORO, Piero, *Les non-lieux de la mémoire des immigrations en Lorraine, Mémoire et invisibilité sociale*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine, 2016
- BOUSCH, Patrick et al., *Der Luxemburg Atlas*, Köln, Emons, 2009
- CAESTECKER, Frank, *Alien Policy in Belgium, 1840-1940. The Creation of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens*, Oxford-New York, 2000
- CAESTECKER, Frank/RENAULD, Bernadette/PERRIN, Nicolas et al., *Devenir Belge : histoire de l'acquisition de la nationalité belge depuis 1830*, Mechelen, Wolters Kluwer, 2016
- CLOCHARD Olivier et al, *The Atlas of Migration in Europe. A Critical Geography of Migration Policies*, Londres, Routledge, 2019
- DUBUS, Gilles/MA MUNG, Emmanuel/MIRANDA, Adelina (dir.), *La création du champ d'étude des migrations internationales : rencontre autour de Gildas Simon*, Paris, L'Harmattan, 2024
- FEHLEN, Fernand/PIROTH, Isabelle, Trajectoires migratoires et mobilité sociale, in : SESOPI (ed.), *Sondage Baleine, une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*. Luxembourg, Recherche Etude Documentation 1998, p. 56-78
- FEHLEN, Fernand, Une petite société en mutation : le Luxembourg entre ouverture et repli, in: TRAUSCH, Gilbert (dir.), *Le Luxembourg au tournant du siècle et du millénaire*, Esch-sur-Alzette, 1999, p. 113-129
- FELDMAN, David/LUCASSEN, Leo/OLTMER, Jochen, *Paths of integration. Migrants in Western Europe (1880- 2004)*, Amsterdam, 2006
- FETZER, Joel S., *Luxembourg as an immigration success story. The Grand Duchy in pan-european perspective*, Lanham, Lexington Books, 2011
- FREEDMAN, Jane et al. (dir.), *The Gender of Borders: Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency*, Londres, Routledge, 2023
- GALLO, Benito, *Les Italiens au Grand-Duché de Luxembourg. Un siècle d'histoire et de chroniques sur l'immigration italienne*, Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1987
- GALLORO, Piero, La mobilité comme facteur de stabilité – L'exemple de la Lorraine (1880-1940), in : POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Par Monts et par Vaux – Migrations et voyages*, Montbrison, 2001, p. 143-163
- GALLORO, Piero, *Ouvriers du fer, princes du vent, Histoire des flux de main-d'œuvre dans la sidérurgie lorraine (1880-1939)*, Metz, Éd. Serpenoise, 2001
- GALLORO, Piero, La voix des hommes du fer : les archives nominatives industrielles comme sources de la parole des acteurs sans voix, in : *Hémecht. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 64/4 (2012), p. 113-131
- GATAUT, Yvan, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000
- GESTRICH, Andreas/RAPHAEL, Lutz (Hg.), *Inklusion/Exklusion. Studien zu Fremdheit und Armut von der Antike bis zur Gegenwart*, Frankfurt, 2004
- GLESENER, Jeanne, La littérature et l'(im)migration au Luxembourg, in : Claude D. Conter, Germaine Goetzinger (Hg.), *Identitäts(de)konstruktionen : neue Studien zur Luxemburgistik*, Differdange, Phi, 2008
- GLICK SCHILLER, Nina/BASCH, Linda/BLANC-SZANTON, Cristina (eds), *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences, 1992
- GOSEWINKEL, Dieter, *Einbürgern und ausschließen. Die Nationalisierung der Staatsangehörigkeit vom Deutschen Bund bis zur Bundesrepublik Deutschland*, Göttingen, 2001
- HAHN, Sylvia et al. (Hg.), *Ausweisung-Abschiebung-Vertreibung. Europa 16.-20. Jahrhundert*,

Innsbruck, Studienverlag, 2006

HAHN, Sylvia, *Migration-Arbeit-Geschlecht. Arbeitsmigration in Mitteleuropa vom 17. Jahrhundert bis zum Beginn des 20. Jahrhunderts*, Göttingen, 2008

HAHN, Sylvie, *Historische Migrationsforschung*, Frankfurt am Main/New York, Campus, 2012

HECKMANN, Friedrich/SCHNAPPER, Dominique (eds.), *The Integration of Immigrants in European Societies. National Differences and Trends of Convergence*, Stuttgart, 2003

HERBERT, Ulrich, *Geschichte der Ausländerpolitik in Deutschland. Saisonarbeiter, Zwangsarbeiter, Gastarbeiter, Flüchtlinge*, München, Beck, 2001

HOERDER, Dirk / MOCH, Leslie P. (eds.), *European Migrants. Global and Local Perspectives*, Boston, 1996

HUDEMANN Rainer, WAHL Alfred, *La Lorraine et la Sarre depuis 1871 : perspectives transfrontalières/Lothringen und Saarland seit 1871 : Grenzüberschreitende Perspektiven*, Metz, Centre de recherche historique et civilisation de l'Université de Metz, 2001

IRIYE, Akira, *Global and Transnational History: The Past, Present, and Future*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012

RIGONI, Isabelle/SAITTA, Eugénie (dir.), *Mediating Cultural Diversity in a Globalised Public Space*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012

KAUFMANN, Vincent/RAVALET, Emmanuel/DUPOIT, Élodie (dir.), *Motilité et mobilité : mode d'emploi*, Neuchâtel, Alphil éd., 2015

KREUTZER, Elena, *Migration in den Medien. Eine vergleichende Studie zur europäischen Grenzregion SaarLorLux*, Bielefeld, transcript, 2016

KURY, Patrick, *Über Fremde reden. Überfremdungsdiskurs und Ausgrenzung in der Schweiz 1900–1945*, Zürich, 2003

LACROIX, Thomas/DESILLE, Amandine (dir.), *International Migrations and Local Governance. A Global Perspective*, Londres, Palgrave Macmillan, 2018

LANG, Elisabeth, *Transnationale Vernetzung und lokale Integration. KapverdianerInnen in Luxemburg*, Diplomarbeit, Universität Wien 2011

LEBOUTTE, René, *Reconversions de la main d'œuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège XVIIe-XXe siècles*, Paris, 1988

LEBOUTTE, René / PUISSANT, Jean / SCUTO, Denis, *Un siècle d'histoire industrielle. Belgique, Luxembourg, Pays-Bas. Industrialisation et sociétés (1873-1973)*, (Regards sur l'histoire 128), Paris, Sedes, 1998

LEBOUTTE, René (ed.), *Migrants and Migrations in Historical Perspective. Permanencies and Innovations*, Brussels, 2000

LEINER, Stefan, *Migration und Urbanisierung. Binnenwanderungsbewegungen, räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Saar-Lor-Lux-Raumes 1856-1910*, Saarbrücken, 1994

MERCIER, Delphine et al.(dir.), *Experiencing ruptures in migration: The ordinary and unexpected journeys of global migrant*, Londres, Transnational Press, 2021

MONTEBELLO, Fabrice (dir.), *Un Siècle d'immigration au Luxembourg, Actes du colloque organisé par le CLAE, Littérature et migrations*, CLAE-D'Letzebuurger Land/Passerelles, n°22, 2001

MULLER, Christine, *Le Luxembourg, un pays d'émigration : état de l'historiographie luxembourgeoise à l'exemple de l'émigration vers Paris (de la fin du XIXe au début du XXe siècle)*, in : *Hémecht. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 65/2 (2013), p. 171–180

MUSEE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION, *L'exposition permanente*, Consulté le 3 septembre 2024 sur : <https://www.histoire-immigration.fr/exposition-permanente>,

NOIRIEL, Gérard, *Le Creuset Français, Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1988

NOIRIEL, Gérard, *Longwy, Immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, PUF, 1984

NOIRIEL, Gérard, *Population, immigration et identité nationale en France, XIXe-XXe siècle*, Paris, Hachette, 1992

NOIRIEL Gérard, *Gens d'ici, venus d'ailleurs, La France de l'immigration, 1900 à nos jours*, Paris, 2004

OLTMER, Jochen (Hg.), *Migration steuern und verwalten. Deutschland vom späten 19. Jahrhundert bis zur Gegenwart* (IMIS-Schriften, Bd. 12), Göttingen 2003

OLTMER, Jochen, *Globale Migration. Geschichte und Gegenwart*, München, Oldenburg, 2012

OLTMER, Jochen, *Migration im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Oldenburg, 2013

PAULY, Michel (dir.) *Lëtzebuerg de Lëtzebuurger ? Le Luxembourg face à l'immigration*, Luxembourg, ASTI, 1985

Id. (dir.), *Asti 30+. 30 ans de migrations - 30 ans de recherches - 30 ans d'engagements*, Luxembourg, 2010

PAYET, Jean-Paul/GIULIANI, Frédérique/LAFORGUE, Denis

(dir.), *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008

REUTER, Antoinette (dir.), *Être d'ailleurs en temps de guerre (14-18). Etrangers à Dudelange/Dudelangeois à l'étranger*, Numéro spécial, Mutations - Mémoires et Perspectives du Bassin Minier ; 10/2018, Luxembourg, Fondation Bassin minier, 2018

REUTER, Antoinette / SCUTO, Denis (dir.), *Itinéraires croisés. Luxembourgeois à l'étranger, étrangers au Luxembourg*, Esch-sur-Alzette, Le Phare, 1995

REUTER, Antoinette, *Rendre compte de l'histoire des migrations au Luxembourg?*, in : Luxembourg: histoires croisées des migrations. Paris : Mémoires-Génériques, 2002. - (Migrance). - N° 20(2002), p. 4-9, ill.

REUTER, Antoinette/RUIZ, Jean-Philippe (dir.), *Retour de Babel : itinéraires, mémoires et citoyenneté*. (Catalogue de l'exposition tenue dans les halles de l'ancienne aciérie à Dudelange du 28 avril au 27 octobre 2007), 3 volumes, Luxembourg, 2007

REUTER, Antoinette/SCUTO, Denis, *Être d'ailleurs en temps de guerre (14-18). Etrangers à Dudelange/Dudelangeois à l'étranger*, Catalogue d'exposition, Dudelange, CDMH/C²DH, 2018

ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999

ROTH, François, *Alsace-Lorraine, Histoire d'un « pays perdu » de 1870 à nos jours*, Nancy, Place Stanislas, 2010

RYGIEL, Philippe (dir.), *Le bon grain et l'ivraie : la sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, Paris, Aux lieux d'être, 2006

RYGIEL, Philippe, *Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident (1840-1940)*, Montreuil, Éd. Aux lieux d'être, 2007

SASSEN, Saskia, *Migranten, Siedler, Flüchtlinge. Von der Massenauswanderung zur Festung Europa*, Frankfurt a. M., 1996

SAUER, Arnaud/SCUTO, Denis, Le travail frontalier dans l'industrie lourde de l'entre-deux-guerres aux années 1970: Bilan historiographique, sources et pistes de recherche, in: *Hémecht. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 64/4 (2012), p. 75-98

SAUER, Arnaud/SCUTO, Denis, Par-delà la frontière: les flux de travailleurs frontaliers dans l'espace Sarre-Lor-Lux (XXe-XXIe siècles), in: GASTAUT, Yves/WHITOL DE WENDEN, Catherine (dir.), *Frontières*, Paris, Magellan et cie/Musée national de l'histoire de l'Immigration, 2015, p. 62-67

SAUER Arnaud/VENKEN Machteld, Arrival declaration forms, A new gateway to mapping migration to the Grand- Duchy of Luxembourg, in: *Frontiers*, 24 novembre 2022 : [Frontiers : Frontiers | Arrival declaration forms. A new gateway for mapping migration to Luxembourg \(frontiersin.org\)](https://frontiersin.org)

SAUER, Arnaud, *Entre les lignes. Flux, mobilités et réseaux de main d'œuvre étrangère dans le bassin transfrontalier de la Minette durant l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat, Université du Luxembourg/ENS Paris, 2024

SAYAD, Abdelmalek, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité, 3. La fabrication des identités culturelles*, Paris, Raisons d'agir éd., 2014

SAYAD, Abdelmalek, *La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, 1999

SCHILTZ, Aline, *Ruptures et continuités d'un champ migratoire : analyse de l'immigration brésilienne au Luxembourg*, Mémoire, Univ. Lisboa, 2007

SCHILTZ, Aline, *Migrations et développement dans un espace politique changeant. Analyse de la mobilité intra- européenne entre le Portugal et le Luxembourg*, thèse de doctorat, Université du Luxembourg, 2013

SCHNEIDER, Marie, *Flüchtlinge in Luxemburg: eine biographisch narrative Analyse ihrer Identitätskonstruktion und Strategien gesellschaftlicher Integration*, thèse de doctorat, Université de Luxembourg, 2011

SCHOR, Ralph, *L'opinion française et les étrangers. 1919-1939*, Paris, 1985

SCHOR, Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996

SCHRAM, Sophie, *Weibliche Lebenswelten und Erinnerungskulturen. Das Beispiel 'Kleinitalien' : ein Einwandererviertel in Luxemburg*, Leverkusen, Budrich, 2016

SCUTO, Denis, Historiographie de l'immigration au Luxembourg, in : *Hémecht. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 60/3 (2008), p. 391-413

SCUTO, Denis, Histoire des immigrations au Luxembourg (XIXe-XXIe siècles), in : OGBL, *25^e anniversaire du Département de l'immigration (1985-2010)*, Esch-sur-Alzette, OGBL, 2011 (http://www.ogbl.lu/wp-content/uploads/2011/08/immigres_25eme_anniversaire.pdf)

SCUTO, Denis, *La nationalité luxembourgeoise, XIXe-XXIe siècles. Histoire d'un alliage européen*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012

SCUTO, Denis, *The copernican revolution of Luxembourg nationality : from an insular to an expansive citizenship regime*, Working Paper, EUI, RSC, Working Paper, 2023/49, GLOBALCIT, Retrieved on 10 March 2024 from: <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/75804>

STATEC/Unité « Population et logement », *Présentation des résultats du Recensement de la Population (RP) 2021 : focus sur Dudelange, 17 juillet 2024*, Luxembourg, 2024

TRAUSCH, Gilbert (dir.), *Histoire du Luxembourg, Le destin européen d'un « petit pays »*, Toulouse, Privat, 2002

TRIBALAT, Michèle (dir.), *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui : apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*, Paris, INED, 1991

TRINKAUS, Fabian, Die Arbeiter aller Nationalitäten wünschen die italienischen Arbeiter ins Pfefferland. Zwischen Internationalismus und Xenophobie: Italienische Arbeitsmigranten in Düdelingen und die Anfänge der luxemburgischen Gewerkschaftsbewegung (ca. 1890-1930), in: FRANZ, Norbert et al. (Hg.), *Identitätsbildung und Partizipation im 19. und 20. Jahrhundert. Luxemburg im europäischen Kontext*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2016, p. 132-145

URRY, John, *Sociologie des mobilités : Une nouvelle frontière pour la sociologie ? (Sociology beyond societies, 2000)*, Paris, Armand Colin, 2005

WAGENER, Renée, *Emanzipation und Antisemitismus. Die jüdische Minderheit in Luxemburg vom 19. Bis zum beginnenden 21. Jahrhundert*, (Studien zum Antisemitismus in Europa, 16), Berlin, Metropol, 2022

WEY, Claude, Discours et politiques d'immigration et d'intégration au Luxembourg (1974-2002), in : FERRY, Vincent/GALLORO Piero-D./NOIRIEL, Gérard, *20 ans de discours sur l'intégration*, Paris, 2005, p. 151-162

WEIL, Patrick, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, 1991

WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, 2002

WILLE, Christian (dir.), *Lebenswirklichkeiten und politische Konstruktionen in Grenzregionen. Das Beispiel der Großregion SaarLorLux*, Bielefeld, transcript, 2015

WIHTOL DE WENDEN, Catherine, *L'immigration. Découvrir l'histoire, les évolutions et les tendances des phénomènes migratoires*, Paris, Eyrolles, 2017

WILSON, Thomas M., DONNAN, Hastings (eds.), *A Companion to Border Studies*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2015

WOTTRENG, Willi, *Ein einzig Volk von Immigranten. Die Geschichte der Einwanderung in die Schweiz*, Zürich, 2000

Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH), Université du Luxembourg, 2024